

Image not found or type unknown



Mise en retraite par le securité sociale

Par **lagache_old**, le **08/08/2007** à **12:24**

bonjourndepuis 1998 j'etais en arret de de travail pour maladiernaprès 3 années de maladie j'ai été classée en invalidités classe II par la sécuriténJe viens d'avoir 60 ansrnl la sécurit  sociale ne me versse plus ma pension d'invalidit rncelle veut me mettre en retraite rnje n'ai pas cotis  sufisamment (moins de 40 ans) et ne peut beneficier d'une retraite pleinernEn invalidit  je percevais par une assurance complementaire(pro btp)l'integralit  de mon dernier salairernje pert cet avantage en etant en retraiternl la retraite n'est pas obligatoire   60 ansrne est il normal que la securit  sociale agisse de cette maniere je pense qu'elle n'est pas au dessus de loisrnrnpouvez vous me renseigner sur mes droitssrnrncordialementrnlagache